



LIBERTÉ 2025

LE TOUR DU LUBERON

Randonnée itinérante en liberté

7 jours, 6 nuits, 6 jours de marche

Bienvenue dans cette aventure pour **faire le tour du Lubéron**, des randonnées en toute liberté au cœur de la magnifique région de Provence, dans le sud de la France. Préparez-vous à être émerveillé par un patrimoine riche, des paysages aux couleurs variées et un art de vivre authentique à la Provençale.

Laissez-vous guider par **les plus beaux sentiers du Lubéron**, véritables joyaux de la région. Voici quelques-uns des points forts à découvrir :

- Les Ogres sang et or du **Colorado Provençal** : Explorez les sentiers serpentant à travers les formations géologiques fascinantes de ce site unique. Laissez-vous éblouir par les jeux de lumière sur les roches ocre qui offrent un spectacle à couper le souffle.
- Les **Gorges du Régalon** : Plongez au cœur de la beauté brute et sauvage de ces gorges spectaculaires. Suivez les sentiers escarpés et admirez les falaises impressionnantes, les cascades rafraîchissantes et la végétation luxuriante qui vous entourent.
- Les **villages provençaux** authentiques : Lourmarin, Saignon, Bonnieux : Lors de votre itinérance, découvrez la quintessence de la Provence à travers ces villages pittoresques. Perdez-vous dans les ruelles étroites, imprégnez-vous de l'atmosphère chaleureuse et profitez des magnifiques vues panoramiques sur la campagne environnante.

Le Tour du Lubéron vous offre bien plus qu'une simple randonnée. C'est une immersion totale dans un univers magique célébré par de nombreux artistes. Entre paysages à couper le souffle, art et terroir, vous vivrez une expérience inoubliable qui restera gravée dans vos souvenirs.

Rejoignez-nous dès maintenant pour découvrir les plus beaux sentiers du Lubéron lors de ce **séjour randonnée en toute liberté**. Préparez-vous à être transporté dans un monde de beauté et d'authenticité, où la nature et la culture se rejoignent pour vous offrir une expérience hors du commun.

PROGRAMME

Jour 1 : Apt

Arrivée à votre hôtel à Apt. Suivant votre heure d'arrivée, possibilité de randonner dans le Colorado Provençal (itinéraire fourni dans le topoguide). Dîner libre et nuit à l'hôtel.

JOUR 2 : APT - BUOUX

Ce premier jour d'itinérance vous amène à travers la vallée de l'Aiguebrun. Vous passez par le charmant village perché de Saignon, surplombé par son rocher fortifié surnommé Le Rocher de Bellevue.

Authentique village provençal, vous marchez à travers ses jolies ruelles et découvrez son riche patrimoine. Votre étape du jour se termine à Buoux, petit village blotti sous les falaises.

Dîner et nuit en chambre d'hôtes.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

4h de marche, 13 km, + 480m / -300m de dénivelé

JOUR 3 : BUOUX - COMBE DE RECAUTE

Après le petit-déjeuner vous entamez une promenade agréable à travers les paysages du Luberon. En partant du vallon de l'Aiguebrun, véritable coeur du massif, connu pour ses falaises mythiques et ses ruines médiévales, le sentier passe par des combes, traverse des forêts de chênes et des prairies. Vous suivez des chemins tranquilles, parfois ombragés, en passant par de petits hameaux, des champs cultivés. Le parcours offre des vues spectaculaires sur les collines environnantes, la vallée de la Durance, le mont Ventoux, et par temps clair le regard porte jusqu'à la chaîne des Alpes au Nord, ou bien la mer méditerranée et l'Etang de Berre au Sud. Vous découvrez le très beau village de Lourmarin en versant sud, ses ruelles étroites, son église, son temple et son château du XVIème siècle, avant de poursuivre par les collines en direction de votre hébergement en pleine nature vers Lauris.

Dîner et nuit en chambre d'hôtes.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

6h de marche, 19 km, + 800m / - 900m de dénivelé

JOUR 4 : COMBE DE RECAUTE - MERINDOL

La randonnée depuis Combe de Recaute jusqu'à Mérindol traverse les paysages variés et paisibles du Luberon, pour rejoindre ses magnifiques crêtes en versant Sud, avant d'entamer une jolie descente vers la plaine de la Durance en passant par des combes, des vergers, des vignobles, des oliveraies. Le parcours est bien balisé et offre de très beaux points de vue sur les collines environnantes. L'arrivée à Mérindol, village historique et haut lieu de l'hérésie Vaudoise, avec les ruines de son château médiéval et ses panoramas sur la vallée, conclut agréablement cette jolie randonnée.

Dîner et nuit en gîte rénové.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

7h de marche, 18 km, + 680m / -780m de dénivelé

JOUR 5 : MERINDOL

Après le petit-déjeuner, vous partez pour un parcours en versant sud du petit Luberon, avec la traversée des Gorges de Régalon, la montée vers une ancienne ferme abandonnée (ferme des Mayorques) puis

la traversée de la Crau de Saint Phalez avec son ancienne ferme vaudoise. Une jolie boucle dans les paysages typiques de la montagne du petit Luberon, avec ses forêts de pin d'alep et de chênes verts, ses espaces semi ouverts de garrigues, avec en fond visuel de magnifiques falaises de calcaire blanc. Dîner et nuit en gîte rénové (même hébergement que la veille).

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

6h de marche, 18 km, + 400m / - 400m de dénivelé

JOUR 6 : MERINDOL - BONNIEUX

Par un chemin offrant une vue spectaculaire sur la vallée de la Durance, les Alpilles et plus au loin la Camargue, vous regagnez la crête du Petit Luberon et sa très belle forêt de cèdres avant de redescendre sur le village perché de Bonnieux. Dîner non inclus. Nuit à l'hôtel ou en chambre d'hôtes selon les disponibilités. (Le pique-nique est inclus pour cette étape).

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

6h de marche, 19 km, + 450m de dénivelé

JOUR 7 : BONNIEUX - APT

Retour sur Apt par le château de Buoux et le plateau des Claparèdes. A votre arrivée à APT, vous vous rendez à votre hôtel pour récupérer vos bagages.

Fin du séjour.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

3h30 de marche, 12 km, + 250 / -300m de dénivelé

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Les durées de nos randonnées sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier en fonction de plusieurs éléments lors du déroulé de notre séjour (niveau des participants, météo, état du terrain, etc...). Les durées de transfert peuvent aussi fluctuer en fonction des conditions climatiques et de l'état des routes.

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...).

Important

De juin à septembre, l'accès aux massifs provençaux peut être restreint ou interdit par la préfecture, pour la demi-journée ou la journée entière. Cette décision est liée au niveau de risque d'incendie (pour cause de grosse chaleur, de fort mistral, etc...), évalué la veille de chaque jour de randonnée par les autorités.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 1 à l'heure de votre convenance à votre hôtel à Apt.

Arrivée en train

Gare d'accès et de dispersion : AVIGNON TGV.

Se renseigner auprès de la SNCF au 36 35 ou sur le site www.sncf-connect.com

Pour rejoindre Apt :(dont le règlement est à votre charge)

Quelque soit votre gare d'arrivée, prendre la ligne de bus Avignon / Apt Terminus.

Arrivée en voiture

Par l'A7 jusqu'au niveau d'Avignon puis D973 et N100 (carte Michelin n° 81)

Vous pouvez consulter votre itinéraire sur le site : www.viamichelin.com

Parking gratuit mais non gardé à Apt. Renseignez-vous auprès de l'office de tourisme pour savoir où il est conseillé de se garer (coordonnées dans ce document).

Attention : ne vous gariez pas Place Lauze de Perret en raison du marché qui se tient le samedi matin sur cette place.

DISPERSION

Jour 7 à votre hôtel à Apt après votre randonnée.

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport. Carte vitale
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone)

NIVEAU

Niveau 3 sur 5

Pour marcheur confirmé ayant une bonne condition physique et une résistance à l'effort. De 5 à 7h de marche par jour environ, les distances des étapes sont généralement comprises entre 17 et 22km. Fort dénivelé avec une moyenne allant au-dessus des 500m par jour.

Ce circuit ne présente aucune difficulté terrain particulière excepté le jour 5 dans les Gorges du Régalon où le terrain est rocheux. Vous serez également amenés à passer dans des passages étroits dans les Gorges.

Cet itinéraire dédié aux marcheurs confirmés n'est pas des plus difficiles, il peut tout à fait convenir à des marcheurs réguliers (niveau 2) qui ont l'habitude de l'itinérance et des longues distances de marche.

HEBERGEMENT

Vous êtes hébergés en hôtels 2* (ou équivalent) et en chambres d'hôtes.

Les jours 4 et 5, les nuits se font en gîte entièrement rénové à Mérindol. Si vous êtes deux ou trois participants, vous serez logés dans un studio privatif. A plus de deux participants, vous serez logés dans des dortoirs privés pouvant aller jusqu'à 8 personnes. Pour cet hébergement les piques-niques sont possibles.

Si vous ne souhaitez pas être logés dans les dortoirs, vous avez la possibilité d'être hébergé en chambre d'hôtes, en revanche les repas ne sont pas possibles dans cet hébergement.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous randonnez uniquement avec vos affaires de la journée. Le transport de vos bagages est prévu les jours 2, 3, 4, 6 et 7.

GROUPE

A partir de 2 participants.

ENCADREMENT

Vous randonnez sans accompagnateur. Vous êtes en autonomie avec l'ensemble de vos documents de voyage (topoguide, cartes...).

DOSSIER DE RANDONNEE

Votre topo (dossier de voyage) vous sera envoyé par courrier environ 1 mois avant votre départ : il récapitulera les contacts utiles et le détail de votre programme jour par jour, ainsi que les points de RV et d'accès à vos hébergements. Votre questionnaire de satisfaction y sera aussi présent. Sur certains séjours, vous y trouverez également une ou plusieurs carte IGN. Un seul topo est imprimé et envoyé par groupe. Possibilité d'envoi de plusieurs topos (avec supplément). En cas de réservation de dernière minute ou d'adresse à l'étranger, votre topoguide sera envoyé au premier hébergement de votre séjour et vous sera remis à votre arrivée sur place.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

BAGAGES :

- 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulettes). Un bagage trop volumineux est à proscrire car poserait des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.
- 1 sac à dos de 35-40 litres environ à armatures souples avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort (pour porter vos affaires personnelles de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...). Ce bagage est placé généralement en cabine lors de vos transports aériens éventuels (10kg maximum par personne, habituellement).

Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, il est demandé de limiter également le poids à 10-12kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Nous vous invitons également à éviter d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.

VÊTEMENTS :

Pour le haut du corps, le **principe des 3 couches** permet de gérer quasiment toutes les situations :

- une couche légère et respirante
- une couche chaude
- une couche imperméable et respirante.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc éviter le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtue d'une veste polaire.

La liste complète et idéale : (à adapter néanmoins suivant la randonnée et la saison, et en fonction de vos habitudes)

- 1 chapeau de soleil ou casquette, ou foulard
- 1 bonnet ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- 1 paire de gants légers
- Tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause déjeuner),
- 1 veste chaude type polaire (voire déperlante) ou type chaude et compressible)
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche
- 1 cape de pluie éventuelle et/ou sursac
- 1 pantalon de randonnée solide, ample, confortable, déperlant
- 1 surpantalon imperméable et respirant
- 1 short ou pantacourt, confortable et solide
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, avec semelle qui accroche bien au relief et résistante à l'abrasion. Pensez à tester auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail, notamment pour les séjours été.
- 1 pantalon confortable pour le soir
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir, type baskets, permettant aussi d'être utilisées pour les visites ou balades en ville.

MATÉRIEL :

Pour le pique-nique :

- Couverts
- 1 boîte de conservation en plastique de 0,5 litre minimum (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée pour éviter les brûlures avec les boissons chaudes

- 1 couteau de poche pliant (facultatif)
- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litres minimum ou gourde souple (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante éventuellement. Surtout utile en hiver, si vous souhaitez, prendre une bouteille isotherme pour emporter thé, café... pendant la randonnée)

Autres :

- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie, ou même de canicule)
- 1 paire de bâtons de marche télescopiques (selon vos habitudes ou le niveau technique des randonnées, se référer au paragraphe « Niveau Technique » de la fiche technique du séjour)
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3 ou 4) couvrant bien les côtés
- Crème solaire avec un bon indice de protection (30 minimum) et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- Trousse de toilette (brosse à dents, déodorant, etc...)
- Protections auditives en cire ou en mousse (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores) Mouchoirs
- Papier toilette
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- Des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue) Appareil photo, jumelles (facultatif)

PHARMACIE :

- Vos médicaments habituels
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- Médicaments contre les troubles digestifs (facultatif)
- Antistaminiques contre les piqûres d'insectes par exemple (facultatif) Pastilles contre le mal de gorge (facultatif)
- Bande adhésive élastique en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m (facultatif)
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Collyre (en cas de poussières ou irritation/sécheresse oculaire)
- Double peau pour protéger les ampoules aux pieds (facultatif)
- Pince à épiler (facultatif)
- Petits ciseaux (facultatif)
- Vitamine C (facultatif)
- Pince à écharde (facultatif)
- Gel hydroalcoolique antibactérien utile pour se laver/désinfecter les mains.

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Départ possible tous les jours du 1 avril 2025 au 15 juin 2025 et du 2 septembre 2025 au 24 novembre

2025.

Les départs en juillet et août sont impossibles dus aux risques d'incendies dans le Luberon liés aux fortes chaleurs.

Prix par personne en basse saison (du 01/04/25 au 30/04/25 et du 01/10/25 au 24/11/25) :

- A partir de 2 participants : 850 € / pers
- A partir de 3 participants : 795 € / pers
- A partir de 4 participants : 745 € / pers

> Sans transport des bagages : - 100 € / pers

Prix par personne en haute saison (du 01/05/25 au 15/06/25 et du 02/09/25 au 30/09/25) :

- A partir de 2 participants : 890 € / pers
- A partir de 3 participants : 835 € / pers
- A partir de 4 participants : 785 € / pers

> Sans transport des bagages : - 100 € / pers

Le supplément chambre individuelle est obligatoire pour 1 participant et pour les bases impaires.

Options

- **Nuit supplémentaire à Apt en chambre double ou à lits séparés avec petit-déjeuner** : + 50€ / pers.
- **Nuit supplémentaire à Apt en chambre individuelle avec petit-déjeuner en basse saison** : + 75€ / pers
- **Nuit supplémentaire à Apt en chambre individuelle avec petit-déjeuner en haute saison** : + 85€ / pers
- **Supplément chambre individuelle (selon disponibilité) basse saison**: + 215 € / pers
Supplément chambre individuelle (selon disponibilité) haute saison : + 245 € / pers

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement 6 nuits
- Les 6 petits déjeuners
- Les 4 dîners du J2 au J5 (vins et boissons non compris)
- Les pique-niques du jour 5 et 6
- La fourniture d'un topoguide pour les randonnées
- Le transport des bagages les jours 2, 3, 4, 6 et 7

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas de midi (sauf les pique-niques des jours 5 et 6)
- les boissons et dépenses personnelles
- Les repas du soir du J1 à Apt et le J6 à Bonnieux
- Les frais d'inscription
- Le supplément chambre individuelle
- Le transport aller/retour jusqu'au lieu de rendez-vous et de dispersion
- Les assurances

- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans "Le prix comprend"

Modalités de réservation

Acompte de 35 % à la réservation, puis versement du solde à 35 jours du départ.

Frais d'inscription non inclus.

Modification de réservation :

- Une fois la réservation effectuée, toute demande de modification de prestations (d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations, etc.), ne peut intervenir qu'avec notre accord et le paiement des frais induits (au minimum 65 € / personne).
- Si vous souhaitez changer de programme ou de dates de séjour : il s'agit alors d'une annulation ; des frais s'appliquent selon notre barème d'annulation habituel (voir nos CGV). Une nouvelle réservation est alors nécessaire, également soumise à la disponibilité des hébergements.

Consultez nos Conditions Générales de Vente en [cliquant ici](#).

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

HISTOIRE

Dès 1530, la Réforme se propage dans le Midi, grâce aux colporteurs de bibles et aux marchands, par la vallée du Rhône, le Vivarais et la vallée de la Durance. Le protestantisme est stimulé par le rayonnement de l'église vaudoise, implantée dans les communautés villageoises du Luberon.

L'hérésie vaudoise remonte au XII^{ème} siècle : Pierre Valdo, un marchand lyonnais, avait fondé en 1170 une secte prêchant la pauvreté et le retour à l'Évangile, refusant les sacrements et la hiérarchie ecclésiastique. Excommuniés en 1184, les Vaudois étaient, depuis ce temps, pourchassés comme hérétiques.

En 1540, le Parlement d'Aix (institué en 1501) décide de frapper fort en ordonnant la destruction de la bourgade vaudoise de Mérindol. François I^{er} temporise et prescrit un sursis. Loin de s'apaiser, les esprits s'échauffent : l'abbaye de Sénanque est saccagée par des hérétiques en 1544 ; en riposte, le président du Parlement d'Aix, Meynier d'Oppède, obtient du roi l'autorisation d'appliquer "l'arrêt de Mérindol" et organise une expédition punitive. Du 15 au 20 avril 1545, une véritable folie sanguinaire s'abat sur les villages du Luberon dont certains sont incendiés et rasés : 3 000 personnes sont massacrées et 600 envoyées aux galères.

GÉOGRAPHIE

APT

Petite ville active de la vallée du Calavon, grande productrice de fruits confits et de confitures, d'essence de lavande et de truffes, elle est le principal centre d'extraction de l'ocre en France.

SAIGNON

Bâti sur un promontoire près d'un haut rocher. L'église romane présente une belle arcature aveugle trilobée.

BORIES

Sur les pentes du Luberon se dressent de curieuses cabanes de pierres sèches, à un ou deux étages, appelées «bories» : on en dénombre environ 3 000. Beaucoup ont été habitées de l'âge du fer jusqu'au

XVIIIème siècle.

MOURRE NEGRE

A 1125m d'altitude, c'est le point culminant du Luberon. Le panorama s'étend du plateau du Vaucluse, du MontVentoux, de la montagne de Lure et des Préalpes de Digne au nord jusqu'à la vallée de la Durance, la montagne SteVictoire, l'étang de Berre et les Alpilles au sud.

LOURMARIN

Situé au débouché de la combe de Lourmarin, le village est dominé par le château, bâti sur une butte. Au cimetière reposent les écrivains Albert Camus et Henri Bosco.

GORGES DE REGALON

Le chemin passe dans le lit d'un torrent asséché, entre les parois très rapprochées des gorges, véritable couloir de 100m de long, haut de 30m et étroit parfois de 8cm

LACOSTE

Ce village perché offre un élégant petit beffroi du XVIIème s. Il est dominé par un imposant château en partie ruiné qui appartient à la famille de Sade où le «divin marquis», seigneur du lieu vint se réfugier en 1778 après s'être évadé de prison.

BONNIEUX

Ce gros village, où subsistent de nombreux vestiges de remparts, est étagé sur un promontoire naturel du Luberon. De la Terrasse, jolie vue sur la vallée du Calavon et le plateau du Vaucluse où s'accrochent les villages de Gordes et de Roussillon avec, au loin, le Mont-Ventoux. Au dessus, la vieille église paroissiale du XIIème siècle est entourée de très beaux cèdres. L'église neuve contient 4 tableaux sur bois de primitifs de l'école allemande du XVème siècle.

FORT DE BUOUX

L'éperon rocheux du fort de Buoux a toujours servi à des fins défensives. Occupé par les Ligures, les Romains, puis témoin des combats entre catholiques et protestants, il fut démantelé sur ordre de Louis XIV en 1660. Trois enceintes défensives, une chapelle romane, des habitats, des silos taillés dans le roc, un donjon, une pierre de sacrifice ligure, un escalier dérobé, composent cette place forte. De la pointe de l'éperon, où se dressait un donjon médiéval, belle vue sur la haute vallée de l'Aigue-Brun.

RUSTREL ET LE COLORADO PROVENÇAL

Rustrel est un minuscule village adossé au pied du Plateau d'Albion dans le Parc Naturel Régional du Lubéron qui mérite largement un détour pour ses étonnantes falaises d'ocre que l'on appelle Le Colorado Provençal. L'exploitation de l'ocre débutée il y a un siècle en arrière, permit à Rustrel d'être un centre important de production et de participer à la révolution industrielle à partir de ces minerais ferrugineux. Aujourd'hui, après un long déclin, l'exploitation du site touche à sa fin, le Colorado Provençal entame une deuxième vie en s'ouvrant aux visiteurs émerveillés par la palette de couleurs et de formes offertes sur le site. Entre Rustrel et le hameau de Gignac, en bordure de la rivière Dôa, de nombreux sentiers pédestres conduisent vers une incroyable succession de rochers de couleurs rouille, de falaises d'or et de cheminées de fées rouges qui surgissent majestueusement de la végétation. Le village de Rustrel est dominé par un beau château du XVII° qui a été restauré récemment.

BIBLIOGRAPHIE

- Guide Vert "Provence" (Michelin)

- Guide Bleu "Provence" (Hachette)
- Les romans de Jean Giono
- Les romans d'Henri Bosco
- Parc Naturel Régional du Luberon (Guide Gallimard)
- Vaucluse (Guide Gallimard)
- Parc régional du Luberon (Guide Gallimard)
- La Mémoire du Luberon de J.P Clébert (Ed. Herscher)

CARTOGRAPHIE

- Carte Didier-Richard au 1:50 000 n° 14 «Du Luberon à la Montagne Ste-Victoire»
- Carte IGN (Série bleue au 1 :25 000) n°3142 (Cavaillon)
- Carte IGN (Série bleue au 1 :25 000) n°3242 (Apt)
- Carte IGN (Série bleue au 1 :25 000) n°3243 (Pertuis-Lourmarin)

ADRESSES UTILES

Comité Départemental du Tourisme du Vaucluse :

12 rue du Collège de la Croix, 84000 Avignon Tel : 04 90 80 47 00

Email: info@provenceguide.com

Web: www.provenceguide.com

Office du Tourisme :

41 cours Jean - Jaurès, 84004 Avignon Tel : 04 32 74 32 74

Email: information@ot-avignon.fr

Web : www.avignon-tourisme.com

20 Avenue Philippe de Girard, 84400 Apt Tel : 04 90 74 03 18

Email : omt.apt@free.fr

Maison du Parc du Luberon :

60 place J. Jaurès, 84400 Apt Tel : 04 90 04 42 00

Web: www.parc-du-luberon.org

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé.

Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSON et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence